

sinon décoratif. Vu du Sud, outre quelques marchés nouveaux (dont celui des droits d'émission) le *développement* désormais *durable* désigne aujourd'hui une manière de gérer, ou plutôt de co-gérer avec le marché-monde, mais aussi avec les institutions multilatérales et les conditionnalités qu'elles imposent, le *limes* de l'univers post-libéral, soit l'ensemble des menaces sur lesquelles les solutions libérales se sont révélées sans prise ou qu'elles ont aggravées. Ces menaces atteignent directement *One world* et ses équilibres précaires : menaces sur l'environnement global, menaces sanitaires, migrations, terrorisme. Depuis le tournant du siècle, l'aide publique au Sud (dont la durabilité et la « *gouvernance* » sont les clés de financement) est centrée sur les très médiatisés *Objectifs du Millénaire pour le Développement*. En fait, elle vise davantage les pires stigmates de la misère que le développement.

L'enjeu majeur se situe sans doute dans les pays ou régions « *émergents* » où la production industrielle globale se voit délocalisée mais dont le passif environnemental se voit désormais limité *a priori* au nom d'une qualité de la vie dont bénéficie surtout le Nord. Ultime manifestation hégémonique, entorse aux principes libéraux ou insupportable hypocrisie ? Le *développement durable* a vingt ans. Malgré un succès idéologique sans égal, le chantier est à peine ouvert et les plus grands doutes subsistent quant à sa capacité à domestiquer *One world*.

Marc PONCELET

Poncelet M., *Une Utopie post-tiersmondiste. La dimension culturelle du développement*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; Brodhag Chr., Breuil F., Gondran N. et Ossama Fr., *Dictionnaire du développement durable*, Saint Denis la Plaine, Afnor, 2003 ; Elliot J. A., *Introduction to sustainable Development*, Londres, Routledge, 2005.

Mots corrélés : GLOBALISATION, PRÉCAUTION (PRINCIPE DE)

ÉCHEC DU RÉFÉRENDUM

Le sens de la langue, pour autant que l'on veuille bien lui témoigner le respect qu'elle demande, enseigne qu'un *référendum* est un vote de l'ensemble des citoyens d'un État en vue d'approuver ou de rejeter une disposition législative ou constitutionnelle proposée par le gouvernement de cet État. Emprunté au vocabulaire juridique de la fin de l'Ancien Régime (où « demander des documents *ad referendum* » signifiait demander à les consulter pour en rapporter l'examen à quelque autorité)¹⁰³, c'est sous cette acception, en tout cas, que le mot est entré dans le lexique politique français au début de la Troisième République.

Au lendemain du vote du 29 mai 2005 ayant vu le Traité Constitutionnel Européen rejeté par une large majorité de Français, la plupart des éditorialistes – corporation ayant très largement appelé à voter « Oui » – et des responsables politiques qui avaient fait campagne dans le sens de l'approbation du TCE se sont empressés néanmoins de parler d'un « *échec du référendum sur la Constitution européenne*¹⁰⁴ ». Le terrain de cet usage du mot et de la locution qu'il était voué à former avec celui d'*échec* avait, il est vrai, été préparé dans la campagne antérieure au scrutin (et largement continuée après). François Hollande, président du Parti Socialiste, ne déclarait-il pas ainsi, fin février, avec une emphase toute gaullienne à défaut d'être gaulliste, que « *l'échec du référendum ne serait pas un échec du pouvoir, mais de la France* » (*Le Monde*, 23/02/05) ?

103. Voir Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, t. 3, Paris, Le Robert, 1998, p. 3132.

104. Parmi d'autres sans nombre, cette occurrence est empruntée au site des Socialistes Libéraux d'Île de France (18/01/2006).

L'expression allait bientôt essaimer dans tout le paysage politique français à l'image de l'unanimité qui, de la gauche social-démocrate à la droite libérale, avait présidé à la campagne pour le « Oui », François Bayrou expliquant dans les colonnes du *Parisien* que le « *renoncement [à la fermeté à l'égard de la Turquie] explique en partie l'échec du référendum sur la constitution européenne* » (09/08/2005); le député UMP Marc Laffineur déclarant à l'Assemblée nationale, dans une question au gouvernement préalable au conseil européen des 23 et 24 mars 2006, que « *depuis l'échec du référendum sur le traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas, l'Europe est en panne, l'Europe doute d'elle-même* »; les « *Jeunes Européens France* » remobilisant de leur côté la troupe des démocrates pour qu'« *après l'échec du référendum en France, l'Europe [continue] à progresser* », avant d'expliquer en ces termes la cause de ce « *résultat négatif* »: « *[les] partis politiques traditionnels [...] ont été incapables de proposer une vision cohérente et ambitieuse de la construction européenne aux électeurs désorientés face au texte qui leur était soumis* ».

Passons sur le topos – non sans souligner qu'il est si commun qu'on n'en sent plus guère le marquage politique – d'*électeurs désorientés*, qu'un surcroît de « *pédagogie* », de « *communication* », d'« *explication* » aurait sans doute guidés et maintenus sur le droit chemin de l'approbation enthousiaste du « *texte qui leur était soumis* ». Passons aussi sur le fait qu'au lendemain du vote il ne se soit pas trouvé, dans l'immense corpus des éditoriaux et cartes blanches qui ont violemment stigmatisé la majorité des Français n'ayant pas eu l'élégance de se laisser convaincre par les arguments en faveur du TCE, de politologue distingué pour saluer dans ce scrutin, que ce soit dans le camp du « Oui » ou dans celui du « Non », l'affaiblissement du clivage gauche/droite que les tenants de cette discipline s'entendent ordinairement à professer depuis 1989. L'important,

du point de vue de notre abécédaire, est de constater que le résultat du référendum a été unanimement interprété en termes d'*échec* et que l'expression d'*échec du référendum*, par ellipse de ce sur quoi celui-ci portait, allait devenir non seulement un lamento très partagé au sein du champ du pouvoir, mais encore une sorte de *lapsus* (que l'on dirait *révélateur* si l'on ne craignait pas de recycler ici une expression trop clichée): ainsi donc un *référendum* pourrait n'être pas réussi? Ou ne le serait que s'il avalise l'opinion des décideurs qui l'organisent? C'est là une très curieuse conception du scrutin référendaire en particulier et du vote démocratique en général. La langue et l'histoire politique ont pourtant, pour désigner une telle conception de la fonction du suffrage universel en semblable contexte, un mot bien plus adéquat. Rappelons-le donc: un scrutin organisé pour apporter une onction démocratique de masse à un pouvoir conquis au préalable dans les institutions et sur les esprits, cela ne s'appelle pas un *référendum*; cela s'appelle, depuis les années 1840-1850, un *plébiscite*.¹⁰⁵

Pascal DURAND

Mots corrélés: COMMUNICATION (DÉFICIT DE), DÉMOCRATIE, ÉLITES, EUROPE, PÉDAGOGIE

105. Un plébiscite peut échouer – et il faut généralement s'en réjouir. Que l'on s'en réjouisse ou non, un référendum ne le peut pas, à moins de supposer une fort peu probable équivalence exacte entre les votes pour ou contre.